

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MARTINIQUE TRANSPORT, L'AUTORITE SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'activité de l'autorité unique des transports et de la mobilité a été marquée en 2022, entre autres, par la mise en place du nouveau réseau de transport du Nord de la Martinique.

Une étape incontournable posant les bases d'un réseau global de transport moderne, dans l'objectif d'améliorer les dessertes inter ou multimodales en utilisant un titre unique de transport interopérable sur tout le territoire a été franchie.

Dans le contexte de reprise après la crise du covid, les tensions sociales se sont accentuées mettant en évidence les enjeux auxquels est confrontée l'autorité de transport.

La satisfaction des usagers est, de manière constante, au cœur des préoccupations de Martinique Transport grâce à la recherche d'une offre performante et adaptée aux besoins des usagers et à une collaboration efficace avec les partenaires, délégataires, opérateurs du transport.

Cette 5^{ème} édition du rapport d'activité est enrichie de nouveaux indicateurs permettant d'appréhender de manière globale les problématiques auxquelles l'autorité et ses partenaires s'efforcent de répondre.





L'EDITO DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN MARCHÉ VERS LA REUNIFICATION DES RESEAUX

L'activité de l'établissement public autorité unique des transports en 2022, s'est inscrite dans la continuité des actions de 2021 et dans la poursuite de l'objectif fondamental de construction d'un réseau global, moderne sur l'ensemble du territoire martiniquais.

Dans le contexte de reprise après la crise sanitaire, la mise en service des lignes interurbaines et locales du Nord, unifiées par un seul tarif et en correspondance avec les lignes interurbaines mises en service, à titre expérimental, en 2019 et 2020 dans le Nord Caraïbe et Nord Atlantique, a constitué une avancée importante.

La mise en service des nouvelles lignes locales du Nord Atlantique dans les communes du Robert, Sainte-Marie qui a permis de compléter les dessertes des quartiers du Gros-Morne, Trinité et le Lorrain, a eu lieu au second semestre 2022.

Le volet numérique s'est développé en 2022, tout d'abord du point de vue de l'information des voyageurs, avec la mise en place de la version actualisée de l'application de billetterie sans contact MT TICKET pour les lignes du Nord, et le lancement de "Martinique Mobilités" avec le déploiement d'un site internet et d'une application. Dans un second temps, un système d'aide à l'exploitation et un système billettique uniques pour le territoire. Ces solutions digitales mises en place par Martinique Transport concourront au développement de titres interopérables et à une meilleure supervision des réseaux. En outre, ce système permettra d'avoir une meilleure approche des niveaux de fréquentation des réseaux, avec des données plus fiables, sous réserve de l'accroissement de la lutte contre la fraude.

Dans sa recherche d'améliorations et de solutions rationnelles, Martinique Transport a travaillé sur l'optimisation du réseau de lignes scolaires et le renouvellement des marchés publics. Il en est de même pour le réseau de transport maritime et le renouvellement de la délégation de transport du sud.

La procédure pour la définition du plan de mobilité pour le territoire conformément à la réglementation, définissant un plan d'actions pour une période de 10 ans a été enclenchée.

Toutes ces actions de modernisation visant à fournir un service public de transport de qualité, ont été mises en oeuvre par une équipe qui a toute la confiance du Conseil d'Administration et à qui je renouvelle mes chaleureux remerciements pour leurs contributions.

C'est avec enthousiasme que je vous invite à découvrir ce bilan 2022.

David ZOBDA

Président de Martinique Transport



SOMMAIRE

1

CHIFFRES CLES DE 2022

2

**MARTINIQUE TRANSPORT, UNE JEUNE
INSTITUTION POUR LA SPECIFICITE DE LA
MARTINIQUE**

3

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

4

LES ACTIVITÉS TRANSVERSALES

5

UNE OFFRE DE TRANSPORT EN EVOLUTION

6

FOCUS SUR LES FAITS MARQUANTS DE 2022

7

PERSPECTIVES 2023

I. LES CHIFFRES CLES de l'année 2022



II. MARTINIQUE TRANSPORT, UNE JEUNE INSTITUTION POUR LA SPECIFICITE DE LA MARTINIQUE

Martinique Transport est un établissement public, autorité unique des transports et de la mobilité sur tout le territoire de la Martinique. L'autorité unique a été instituée dans le cadre de l'habilitation transport obtenue par la Martinique et détient par transfert, la compétence d'organisation pour le transport terrestre, scolaire, maritime et de marchandises. (Cette dernière compétence n'est pas exercée pour le moment.)

1- LES MISSIONS DE MT

MARTINIQUE TRANSPORT est chargée de l'organisation du réseau de transport sur le périmètre global de la Martinique, de la définition et la conduite des investissements, de la politique tarifaire sur tout le territoire.

L'autorité définit les orientations générales en matière de transport public qu'il soit terrestre (urbain et interurbain), maritime ou scolaire, le financement et le contrôle de l'exécution des services ainsi que les actions d'accompagnement propres à assurer un développement de l'usage des transports en commun, conformément au Code des transports.



2- Les instances décisionnelles

L'autorité unique est administrée par le bureau exécutif et le Conseil d'Administration dont le Président est David ZOBDA. Le président et les 4 vice-présidents composent le Bureau Exécutif de l'établissement.

LES 14 ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ADMINISTRATEURS DE L'AUTORITE UNIQUE

Le conseil d'administration est composé de 14 membres : 8 représentants de la CTM et de 2 pour chacune des autres collectivités membres, la CAESM, ESPACE SUD et CAP NORD.

Chaque membre de Martinique Transport dispose d'une vice-Présidence au Conseil d'Administration.

LES REPRESENTANTS DE LA CTM



M. David ZOBDA

Président du Conseil
d'Administration

CTM-Délibération N°21-373-4 du 09 juillet 2021

TITULAIRES



M. Jean-Claude DUVERGER

1er Vice- Président



M. Charles CHAMAS



M. Didier LAGUERRE



M. Olivier MARIE-REINE



M. Louis BOUTRIN



M. Daniel MARIE-SAINTÉ



M. Claude LISLET

SUPPLÉANTS



M. Arnaud RENE-CORAIL



Mme Yannick ETIENNE-NOTTE



M. Fred CLIO



Mme Jocelyne PANZO



M. Francis CAROLE



M. Justin PAMPHILE



Mme Marie-Frantz TINOT

LES REPRESENTANTS DES AUTRES COLLECTIVITÉS

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

-CACEM-

M. Luc Louison CLEMENTE
2eme Vice- Président



M. Yan MONPLAISIR

CTM-Délibération N°05.00103/2021 du 22 juillet 2021

M. Raphael SEMINOR
qui a remplacé le 12 décembre 2022
M. Johnny HAJJAR



M. Miguel MARIE-LUCE



-CAP NORD-

M. Bruno Nestor AZEROT
3eme Vice- Président



M. Christian RAPHA

CTM-Délibération N°CC-07-2020-089 du 30 juillet 2020

Mme Chantal MAIGNAN



M. Jonathan TABAR

-ESPACE SUD-

M. José MIRANDE
4eme Vice- Président



M. Didier LARGANGE

CTM-Délibération N°52b/2020 du 6 aout 2020

M. André LESUEUR



M. Steve ALLONGOUT

5 COMMISSIONS SPECIFIQUES

La Commission d'Appel d'Offres

La Commission de Délégation de Services Publics

La Commission Consultative de Services Publics Locaux

Le Comité Technique

La Commission de réforme.



REUNIONS EN 2022

5

Conseils
d'Administration

1

Commission
de réforme
(juin 2022)

1

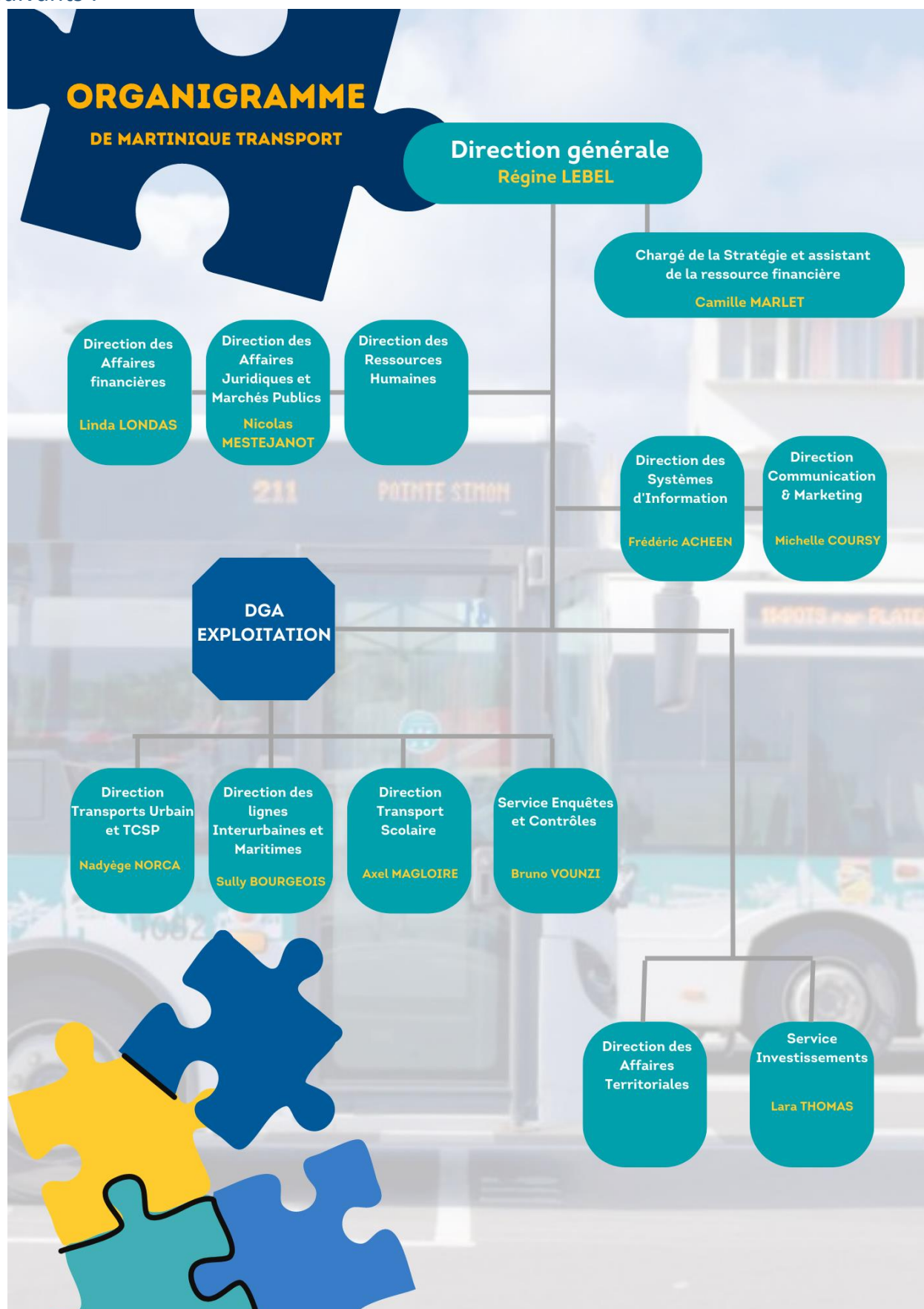
CAO

6

CDSP

III. L'organisation administrative

L'administration de l'établissement est composée des Directions et Services suivants :



1- LES RESSOURCES HUMAINES

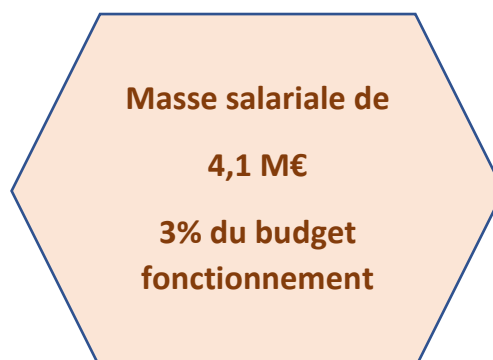
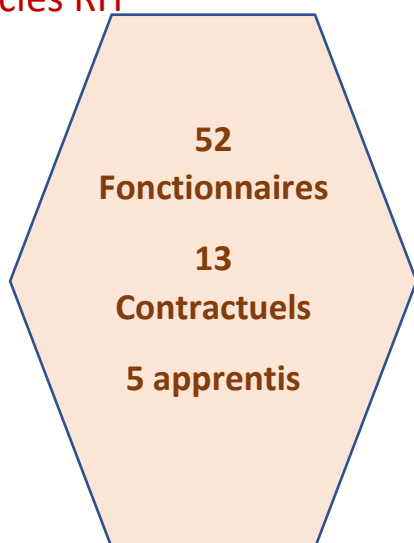
Les personnels sont, pour la plupart, issus des 4 collectivités partenaires et ont été transférés dès le démarrage de l'activité de l'établissement. En 2022, la cohésion du personnel a continué de croître et un véritable esprit d'entreprise est en train de grandir.

La grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes ; il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines.

Plusieurs chantiers ont été menés par la Direction des Ressources Humaines en 2022. Il s'agit de :

- Dématérialisation des bulletins de salaire,
- Installation logiciel CIVIL NET RH et FINANCES : reprise de données,
- Poursuite des travaux d'élaboration du protocole COVID-19,
- Elaboration du Rapport Social Unique au titre de l'année 2021,
- Comité Social Territorial (CST) : Elections professionnelles,
- Poursuite des travaux de participation aux frais de mutuelles labellisées.

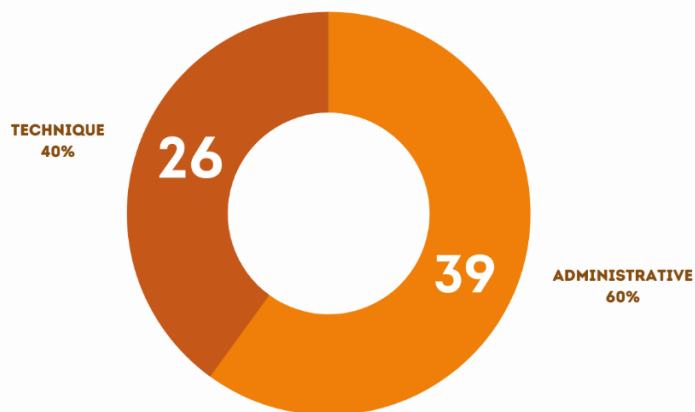
Chiffres clés RH



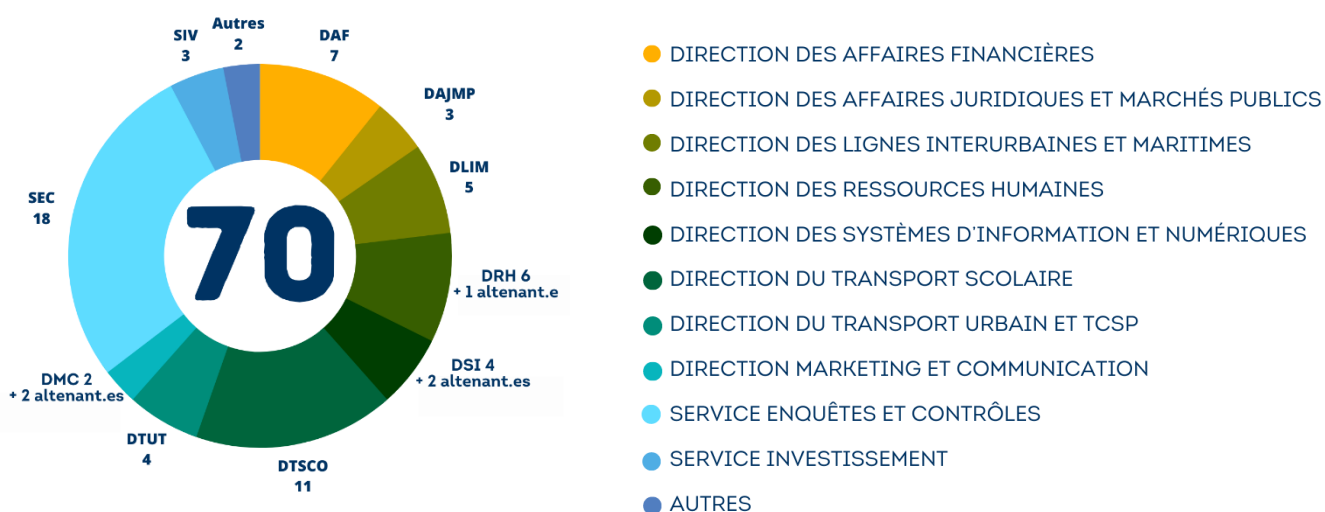
Répartition des agents par filière, catégorie hiérarchique et sexe au 31/12/2022

FILIERE	CAT. HIERAR	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	A	6	6	12
	B	4	2	6
	C	19	2	21
TECHNIQUE	A	2	1	3
	B	3	6	9
	C	2	12	14
SANS FILIERE	SANS CAT. HIERAR	2	3	5
TOTAL		38	32	70

Répartition par filières :



Répartition des agents par directions et services :

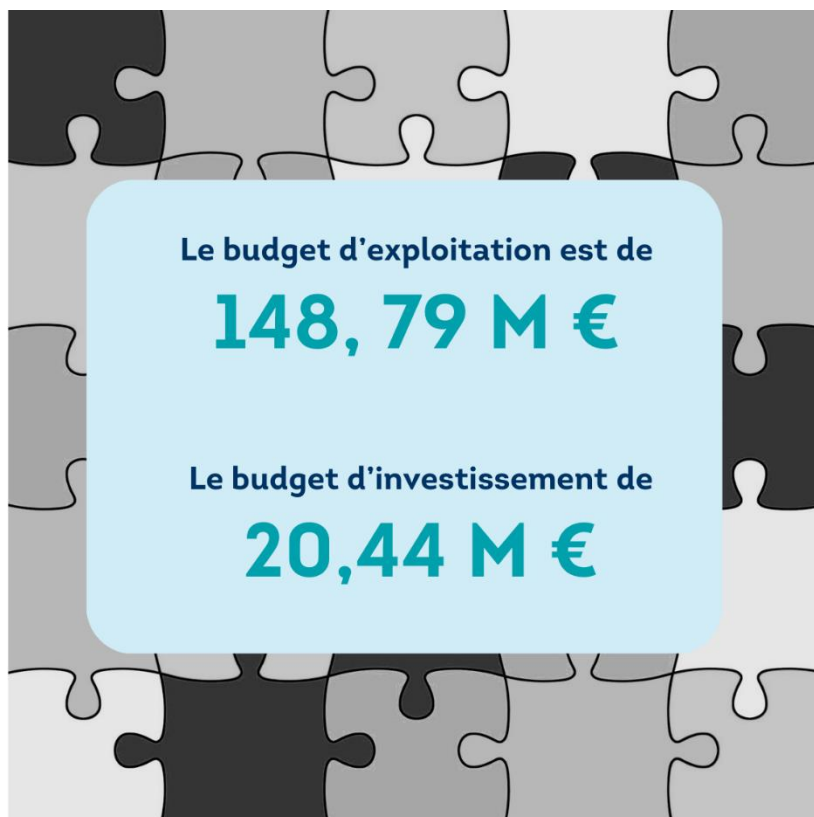


2022 a été une année caractérisée par le renouvellement des instances de représentation du personnel. Ce renouvellement des instances à l'issue des élections professionnelles du 08 décembre 2022 en a été une étape majeure.

Un taux record de participation de 93%, soit 63 votants sur 68 électeurs, par rapport aux élections des représentants du personnel en 2018. Les listes USAM Transport et CGTM SGAFP ont recueilli 61 suffrages valablement exprimés, soit respectivement 18 et 43 votes.

IV. Les activités transversales

1-Les AFFAIRES FINANCIERES



Les recettes financières permettant le déploiement des activités de MARTINIQUE TRANSPORT se composent essentiellement des types de ressources suivants :

- Les contributions des membres
- Les produits issus de la fiscalité avec le versement mobilité et la taxe sur les carburants
- La vente de titres de transport scolaire
- Les recettes exceptionnelles (pénalités, remboursements)

La contribution financière des membres constitue la recette la plus importante pour MARTINIQUE TRANSPORT, avec la contribution de la Collectivité Territoriale de Martinique à hauteur de 75 Millions, 61 Millions en fonctionnement et 14 Millions en investissement, soit 43% des recettes en fonctionnement et 37% des recettes d'investissement.

Les 3 autres membres, la Communauté d'Agglomération du Centre, de l'Espace Sud et du Pays Nord Martinique, apportent également leur contribution au budget de MT à hauteur de 1 Million d'euros chacune pour les Communautés du Centre et de l'Espace Sud, et de 500 000€ pour le Nord.

La contribution totale des membres représente 51% du budget global de MT. D'autres recettes telles que la fiscalité, (versement mobilité et taxe sur le carburant) et le produit de la vente des titres de transport, permettent de couvrir les dépenses d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement les dépenses nécessaires à la mise en œuvre du transport sur l'ensemble du territoire de la Martinique.
Ce sont les dépenses relatives au fonctionnement des réseaux de transport.

En 2022, chiffres clés des affaires financières



« Si tout le monde avance ensemble, le succès viendra de lui-même »

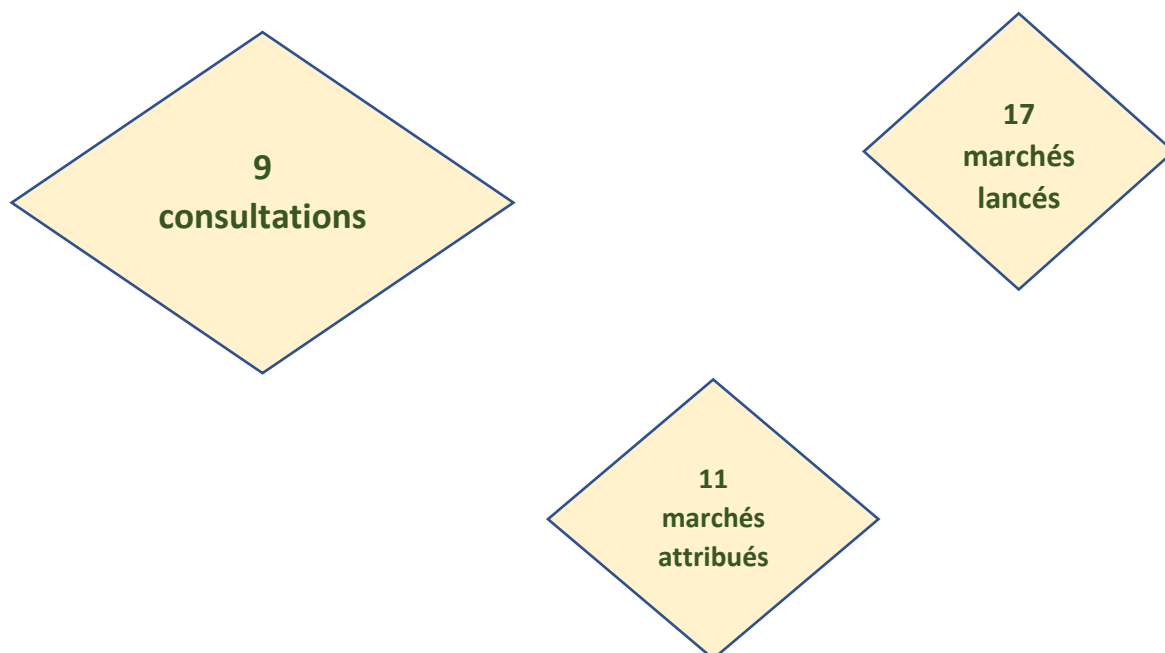
L'année 2022 s'est caractérisée par un double défi pour la direction des finances :

- Le premier défi consistait à l'adaptation au nouvel outil de gestion financière avec la mise en place de procédures sur l'exécution budgétaire et également la montée en compétence des agents par la formation sur l'exécution financière avec une attention particulière sur les opérations de fin et de début d'exercice.
- Le deuxième défi consistait à déployer la dématérialisation de la chaîne comptable et accompagner les directions à l'utilisation d'un logiciel de gestion financière spécialisé et adapté au fonctionnement de l'établissement.

La Direction des Affaires financières a de plus, accompagné les différentes directions à une nouvelle méthode de travail qui consiste à utiliser le logiciel finance pour les tâches suivantes : saisi du budget et des bons de commande, certification des factures, suivi de la consommation du budget.

2- LES AFFAIRES JURIDIQUES

Chiffres clés de 2022



« L'excès de prudence ne peut nuire »

« Abundans cautela non nocet »

La DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS (DAJMP) sécurise l'action de l'établissement et accompagne la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles dans leurs missions et le traitement de leurs besoins.

Le Service de la Commande Publique accompagne les Directions dans la définition de leurs besoins, les concrétise en assurant la sécurité juridique des procédures de passation des contrats publics et contribue à l'efficacité de la commande publique.

17 marchés lancés entre janvier et décembre 2022, soit :

Types de procédure	Nbre de marchés	Nbre de marchés notifiés
Appel d'offres ouvert	13	7

Procédure adaptée	4	4
-------------------	---	---

11 marchés attribués, soit :

Types de contrats	Nbre de marchés attribués
Marchés à prix forfaitaire global	3
Marché ordinaire (traité à prix unitaire en fonction des services réellement exécutés)	1
Accords-cadres à bons de commande	7

5 accompagnements dans la préparation, passation et/ou rédaction de contrats :

2022 a été une année placée sous le signe de la préparation aux projets futurs, caractérisée par :

- La sélection des assistants à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des contrats de concession maritime et de transport urbain et scolaire du secteur Sud ;
- Les études préalables à la mise en place d'une convention collective régionale de transports routiers.

3- LES SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUES

LES CHIFFRES CLES de la DSI

30 tickets en moyenne par mois pour des demandes de service ou des déclarations d'incidents
90% de taux de résolution des tickets
99% du personnel administratif était équipé d'un pc portable en vue de la mise en place du télétravail (hors apprentis)

« Innovations informatiques en mouvement au service d'une mobilité plus efficiente et une collectivité innovante ».

2022 a été une année de concrétisation de certains projets lancés depuis la création de Martinique Transport. Elle s'est caractérisée par l'internalisation de briques (Finances et RH) essentielles dans le propre système d'information de l'autorité et en contribuant à la modernisation des solutions au service des usagers des transports.

Moments clés 2022 :

- Le déploiement de MT TICKET sur le réseau Nord (mi-août 2022)
- Le lancement du site et de l'application MARTINIQUE MOBILITES permettant d'informer les usagers sur l'état du réseau urbain, les horaires, points de vente et paiement des titres de transport (juillet 2022)
- La fin du déploiement du SAE sur le réseau Centre
- L'exploitation de MARTINIQUE TRANSPORT de sa propre solution finances (1^{er} janvier 2022) et RH (juillet 2022)
- L'hébergement et l'administration en interne par les équipes du site web de MARTINIQUE TRANSPORT (décembre 2022)
- La publication des premières données liées au transport urbain de Martinique sur le portail transport.data.gouv.fr
- L'obtention de subventions des Fonds Européens pour le SAEIV et le déploiement de la billettique (déc.22)
-

4-LA COMMUNICATION ET MARKETING

CHIFFRES CLÉS EN 2022



« Une suite de petites volontés fait un gros résultat. »

Le plan de communication et marketing de l'autorité unique des transports s'est inscrit en 2022, dans la poursuite de ses objectifs d'amélioration de l'attractivité du transport public à travers des actions ciblées et des campagnes de communication digitale.

Le lancement du réseau unifié du Nord en janvier 2022 a été un évènement marquant et une étape majeure dans la modernisation du réseau du Nord. En milieu d'année, la mise en œuvre des lignes locales a complété les lignes interurbaines.

RESEAU UNIFIE NORD

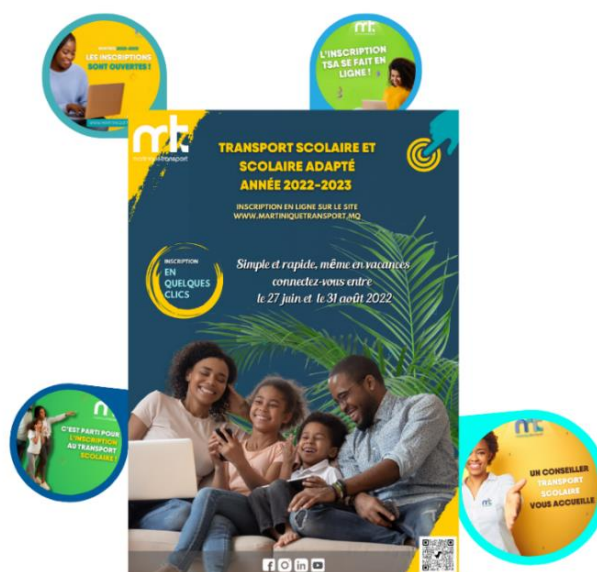


L'information voyageurs pour le réseau unifié du Nord a été relayée par l'actualisation régulière du site Internet et par l'impression de flyers pour la diffusion des horaires de desserte des lignes interurbaines et locales du Nord.

LES LIGNES LOCALES DU ROBERT ET DE SAINTE-MARIE



CAMPAGNE INSCRIPTION SCOLAIRE 2022



La campagne des inscriptions au transport scolaire, les communications et rappels réguliers des comportements de sécurité et anti-incivilités dans les transports, le développement des réseaux sociaux, sont autant d'actions de communication externe qui ont été menées en 2022.

En juin 2022, l'application MT TICKET a été étendue aux usagers des transports du réseau unifié du Nord. Une communication en teasing a été réalisée en collaboration avec la Régie des Transports de Martinique de même que pour le lancement du site et de l'application d'information voyageurs « Martinique Mobilités »



LE RÉSEAU DU NORD ÉVOLUE

L'application **MT Ticket** évolue et sera bientôt opérationnelle pour le réseau du Nord

TITRES UNITAIRES en vente à bord et bientôt sur **MT-TICKET**.
ABONNEMENTS UNIQUEMENT sur l'application **MT-TICKET**.

Pour plus de facilité dans vos déplacements, vous pourrez acheter vos titres unitaires et vos abonnements en ligne et valider à l'aide du QR code dans le bus.

Abonnement mensuel	Carnet de 10 tickets	Carnet de 20 tickets
• sans condition 50 €	• à 1,40 € 13 €	• à 1,40 € 20 €
• + de 65 ans 20 €	• à 2 € 18 €	
• moins de 25 ans 25 €		
• moins de 3 ans gratuit		

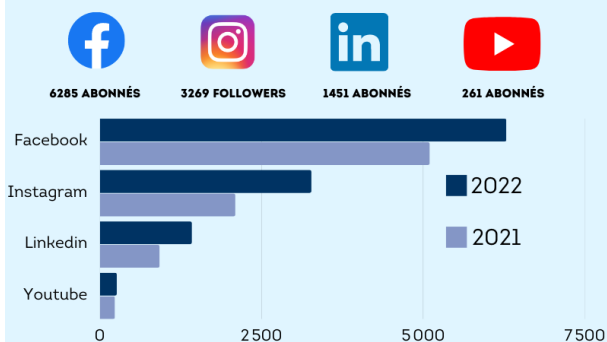
La communication interne s'est améliorée et poursuit son développement avec la gestion de l'Intranet, des afficheurs disposés dans les locaux de Martinique Transport et la diffusion de la newsletter interne « TI JOURNAL NOU AN ».

Des actions de cohésion ont été mises en place à l'occasion des fêtes de fin d'année.

LES RESEAUX SOCIAUX

Une progression du développement des réseaux sociaux a eu lieu en 2022 :

EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS

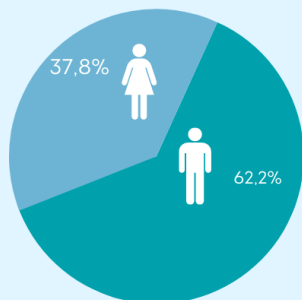


VISITES SITE ET RÉSEAUX SOCIAUX

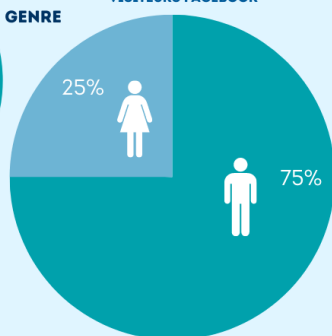


AUDIENCE FACEBOOK ET INSTAGRAM

VISITEURS INSTAGRAM

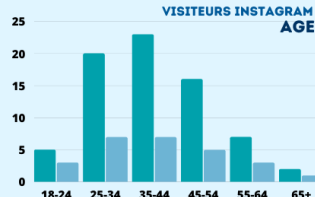


VISITEURS FACEBOOK

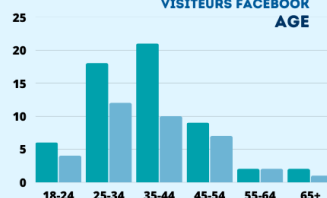


FEMMES
HOMMES

VISITEURS INSTAGRAM AGE



VISITEURS FACEBOOK AGE



v. UNE OFFRE DE TRANSPORT EN EVOLUTION

Le réseau de transport global en 2022 est composé de 4 réseaux terrestres, 1 réseau maritime et 1 scolaire.

Le transport terrestre du secteur sud, et du Lorrain est exécuté en 2022, dans le cadre de délégations de service public (DSP). Le réseau de transport maritime également.

Aux réseaux transitoires du Nord Caraïbe et du Nord Atlantique a succédé en janvier 2022 un nouveau réseau Nord avec la mise en place d'un marché public segmenté en 3 lots.

Lot 1 : Nord Caraïbe (10 lignes)

Lot 2 : Nord Atlantique Nord (10 lignes)

Lot 3 : Nord Atlantique Sud (23 lignes).

Ce réseau est désormais caractérisé par une approche par catégorie de lignes qui sont soit locales c'est-à-dire dans le périmètre d'une commune, soit interurbaines entre les deux périmètres Nord, Centre et Sud et l'application d'une tarification simplifiée.

Les lignes locales sont opérationnelles dans les communes de Trinité, Gros-Morne, Robert et Sainte-Marie.

Le transport du réseau du Centre est géré directement par la Régie de Transports de Martinique (RTM) pour les lignes du TCSP et dans le cadre de marchés publics.

En 2022, l'exploitation des services de transport est confiée à plusieurs exploitants au moyen de différents modes de gestion. Les partenaires sont au nombre de 3 délégataires, 9 titulaires de marchés publics, une gestion en régie directe par l'opérateur interne de Martinique Transport : La Régie des Transports de Martinique (RTM).

Le transport scolaire, qu'il soit classique ou adapté aux élèves en situation de handicap, s'effectue dans le cadre de marchés publics conclus par MARTINIQUE TRANSPORT, à l'exception des lignes inscrites dans les conventions de délégation de service public du secteur Sud et du Lorrain (jusqu'à fin décembre 2022).

1. UN OPERATEUR INTERNE : LA REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE (RTM)

Le 30 janvier 2020, le conseil administration de MARTINIQUE TRANSPORT a décidé de la création d'une régie de transport à personnalité morale et autonomie financière, constituée sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C.) dénommée Régie des Transports de Martinique (R.T.M.).

La Régie des Transports de Martinique est administrée par un conseil administration composé de 9 membres titulaires et 9 membres suppléants, dont 7 sont désignés par le conseil d'administration de MARTINIQUE TRANSPORT et 2 parmi les représentants du personnel. La régie est représentée par un président et un directeur général nommé par son conseil d'administration.

La Régie des Transports de Martinique a pour mission d'exploiter les 2 lignes du T.C.S.P.

Elle a également la charge de missions transversales sur le réseau du centre notamment :

La commercialisation et la relation clientèle, la supervision du réseau et le contrôle des usagers, la communication et le marketing et l'information voyageurs.

La maintenance et l'entretien des bus du réseau mis à disposition par :

La gestion du Centre Technique de Transport et du Centre de Maintenance BHNS, afin d'assurer l'entretien des véhicules faisant partie du parc de Martinique Transport et le suivi et la coordination, pour le compte de l'Autorité Organisatrice, des marchés de transport conclus avec d'autres opérateurs notamment pour les lignes Urbaines.

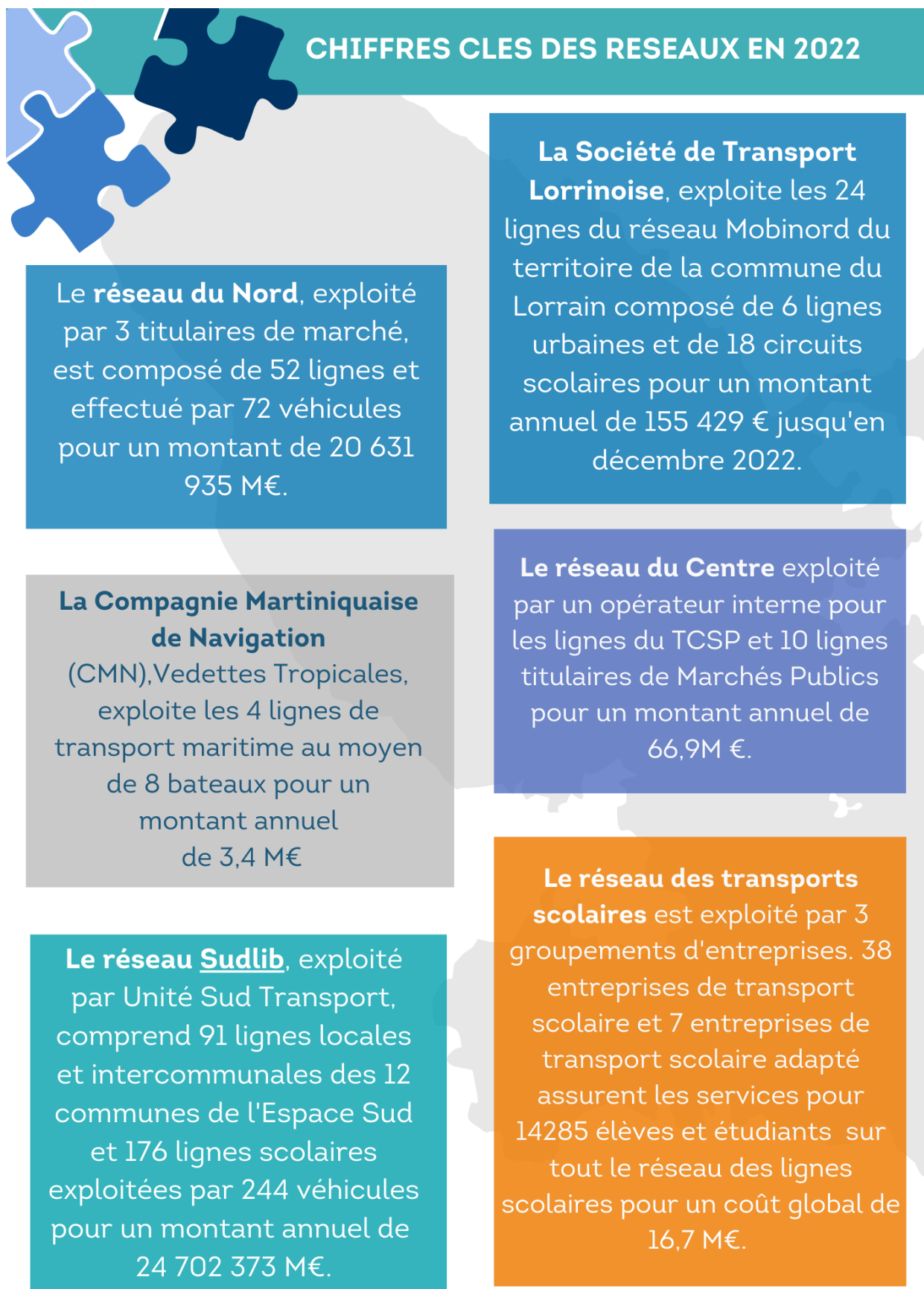
Les chiffres clés de la RTM

- 248 Salariés (RTM) et environ 600 salariés (exploitants externes)
- Exploitation des 2 lignes de Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P)
 - 5 points de vente
- 2 sites principaux : - Centre Technique des Transports (C.T.T) - Centre de Maintenance (C.D.M).

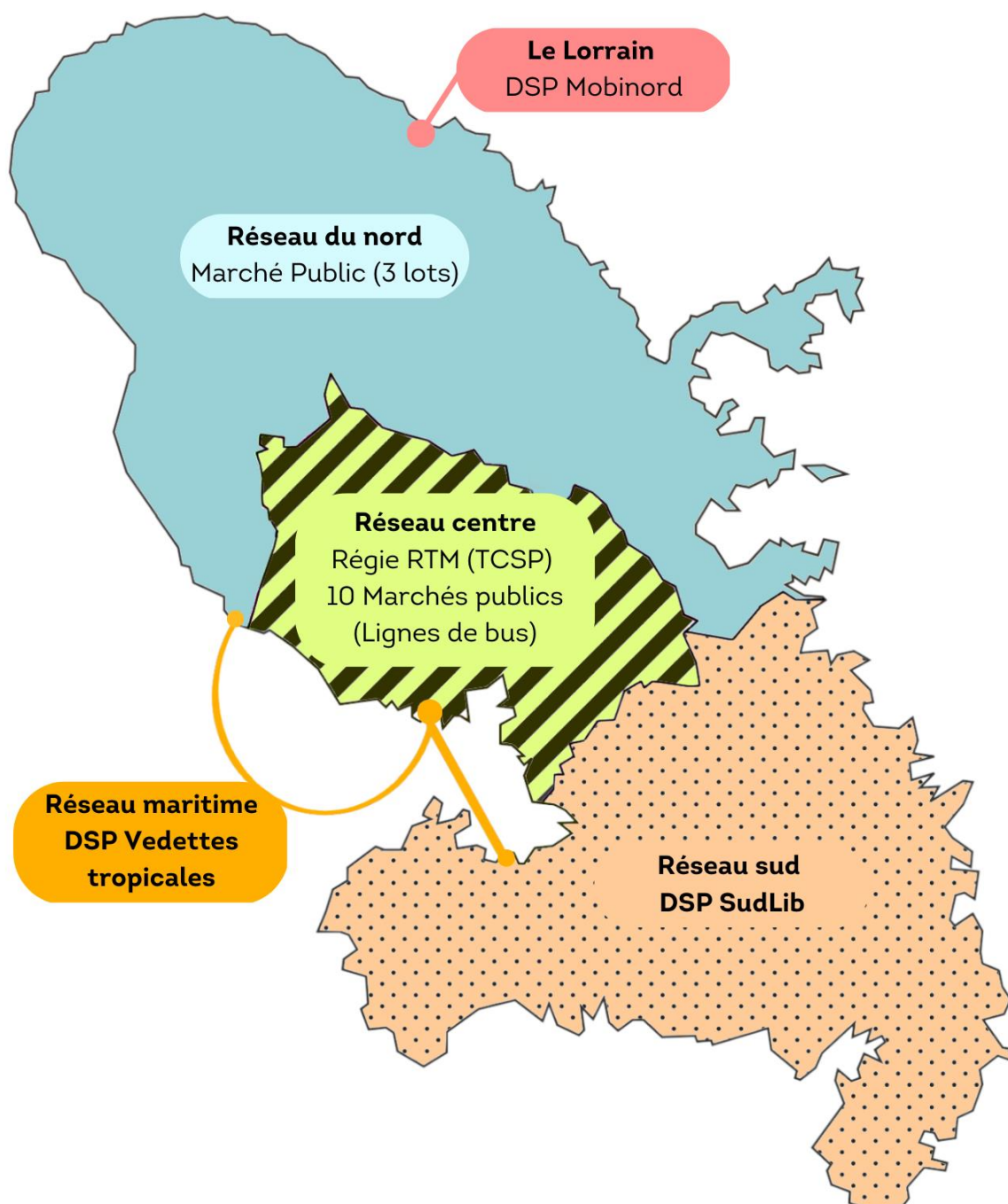
○ Le réseau du TCSP, caractéristiques !

- Plus de 600 000 km parcourus par an
- 14 Bus à Haut Niveau de Service dont 11 en exploitation et 3 en réserve
- 18 stations 2 Parkings Relais : Mahault et Carrère Amplitude : 5h30 – 19h30 Fréquence : 10 mn sur tronç commun en HP au démarrage.
- Le TCSP dessert directement ou indirectement 240 000 habitants et 60% des emplois de notre île.

2. Les autres structures chargées de l'exploitation :



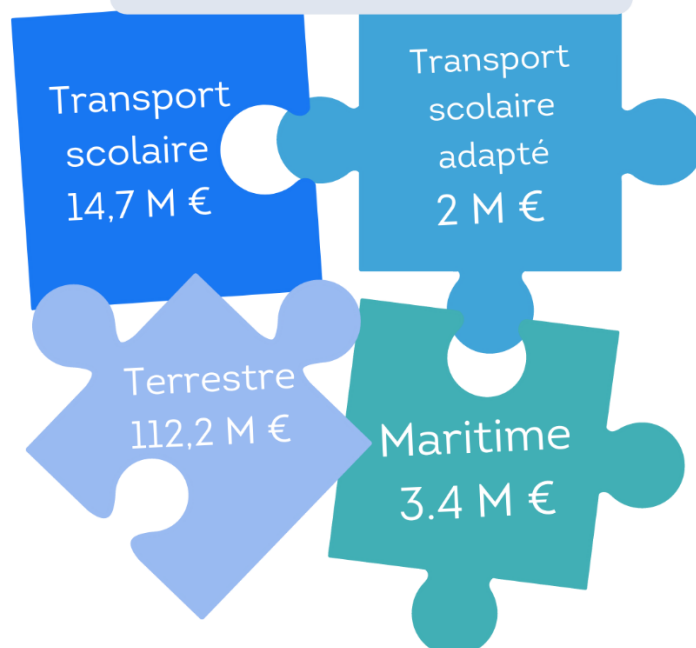
RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2022



Quelques caractéristiques globales des différents réseaux de transport organisés par Martinique Transport :



Coût des réseaux de TRANSPORT en 2022



L'activité terrestre a constitué une charge pour Martinique Transport s'élevant en 2022 à **132,3 M €**

L'INVESTISSEMENT TOTAL EFFECTUÉ EN 2022 :



FOCUS SUR LES FAITS MARQUANTS ET LES ACTIONS DE MODERNISATION

JANVIER 2022

- La nouvelle organisation du réseau Nord a été mise en place au 1er janvier 2022 sur la base des principales lignes structurantes et des lignes locales existantes. Deux tarifs s'appliquent désormais sur l'ensemble des lignes du secteur selon qu'elles soient interurbaines ou locales. Des horaires de dessertes sont progressivement mis en place et stabilisés.
- L'exploitation par MARTINIQUE TRANSPORT de sa propre solution finances (1er janvier 2022) et RH (juillet 2022)

MARS 2022

- Le réseau Centre fait l'objet du déploiement du Système d'aide à l'exploitation (SAE). Le SAE est un système de localisation en temps réel des véhicules de transports de voyageurs dans un but d'améliorer l'exploitation, la gestion et la régularité des services. Ce chantier est toujours en cours.

JUIN 2022

- Le déploiement de MT TICKET sur le réseau Nord. Une version actualisée de l'application billettique est ouverte au réseau du Nord. Les usagers utilisateurs de cette application peuvent désormais acheter leurs titres de transport par ce biais pour les réseaux Nord et Centre.

JUILLET 2022

- Le lancement du site et de l'application MARTINIQUE MOBILITES permettant d'informer les usagers sur l'état du réseau urbain, les horaires, points de vente et paiement des titres de transport.

NOVEMBRE 2022

- Mise en service des lignes locales du Robert et de Sainte-Marie. Afin d'assurer une desserte de proximité et une meilleure correspondance avec les grandes lignes interurbaines, les réseaux locaux des communes du Robert et de Sainte-Marie ont été créés. Un tarif unique est appliqué pour toutes les lignes locales soit 1,40€.

DECEMBRE 2022 :

- Le réseau de transport scolaire a été amélioré en 2022 avec l'application d'un ajustement au niveau des lignes scolaires et la mise en place de la billettique pour le transport scolaire adapté (TSA) sur l'ensemble du territoire.
- L'obtention de subventions des Fonds Européens pour le Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs (SAEIV) et le déploiement d'un système billettique unique.
- L'hébergement et l'administration en interne par les équipes du site web de MARTINIQUE TRANSPORT.



2022

LES CONTRÔLES ET ENQUÊTES SUR LE RESEAU

Chiffres clés du Service des Enquêtes et Contrôles

Des campagnes de contrôles de l'exécution des services de transport ont été régulièrement effectuées sur les différentes lignes du réseau terrestre, maritime et également auprès des établissements scolaires.

Les missions du contrôleur sur le terrestre et le maritime

- Contrôler les fréquences et horaires au départ et d'arrivée des véhicules ou des bateaux ;
- Vérifier la sécurité du matériel roulant et des bateaux (Contrôle technique/Assurance...) ;
- Vérifier la capacité et le nombre de véhicules ;
- Relever la fréquentation des services
- Vérifier l'état des infrastructures (pontons, abris voyageurs, billetterie...)



Sur le scolaire

- Vérifier la sécurité du matériel roulant
- Vérifier le respect du circuit
- Vérifier le respect des horaires
- Vérifier les cartes élèves

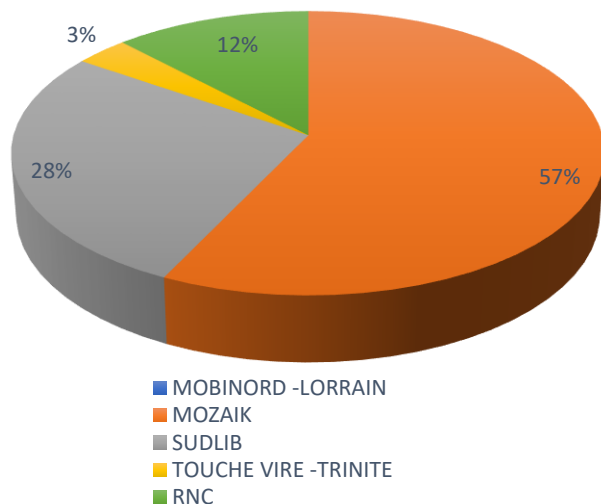


En complément des campagnes de contrôles, des enquêtes sont menées tout au long de l'année pour l'évaluation et l'amélioration des réseaux.

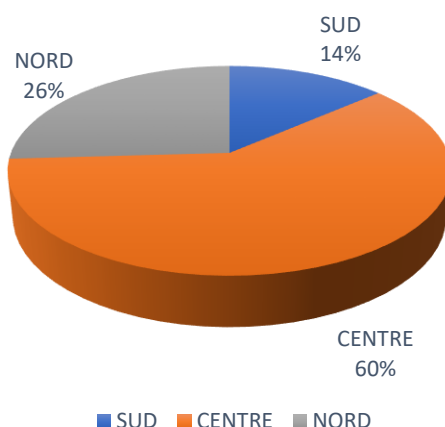
En 2022, le SEC :

a réalisé	a émis	A dressé	sur
12 568 contrôles dont 5985 sur l'urbain, 6529 sur le scolaire et 54 sur le maritime	57 rapports dont 23 sur l'urbain, 29 sur le scolaire et 5 sur le maritime	125 procès verbaux	Environ 715 véhicules de 9 à 110 places, dont 295 sur l'urbain et 413 sur le scolaire 7 navires de 92 à 147 places

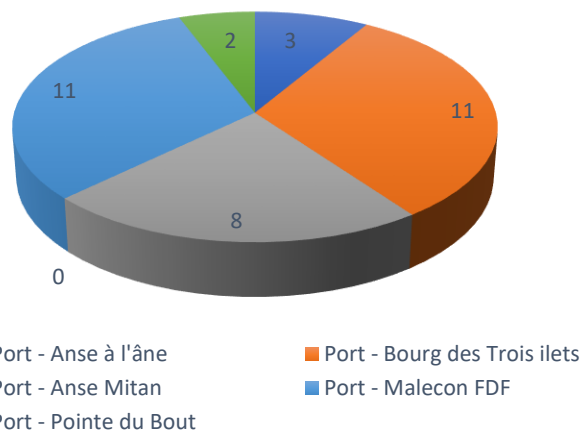
RÉPARTITION DES CONTRÔLES PAR RESEAU DE TRANSPORT TERRESTRE



RÉPARTITION DES CONTRÔLES EN TRANSPORT SCOLAIRE



CONTRÔLE MARITIME PAR EMBARCADÈRE





CAP SUR 2023 !

En fin d'année 2022, ont été enclenchés des chantiers importants pour la modernisation des transports en Martinique :

- **La préparation des prochaines périodes contractuelles concernant le réseau du sud, du centre et le maritime.**
- **Les travaux préparatoires au renouvellement des marchés publics de transport scolaire.**
- **Conformément à la réglementation issue de la loi d'orientation de la mobilité, la définition du Plan de Mobilité pour le territoire, perspectives et plan d'actions pour une période de 10 ans.**
- **La poursuite du déploiement du Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs (SAEIV).**

